



JEUNESSE SPORTIVE GRAMATOISE NATATION Modalité d'inscription pour la saison 2011

Madame, Monsieur, chers parents

La saison 2011 du club de Natation débute le lundi 30 mai.

En inscrivant votre (vos) enfant(s) à un club de natation, vous avez sans doute comme premier objectif de lui voir acquérir une parfaite maîtrise des quatre styles de nage.

C'est, bien évidemment, notre but et nous mettons tout en œuvre pour répondre à cette attente. Pourtant, notre objectif ne s'arrête pas là.

En adhérant à la JSG Natation, dont l'activité est saisonnière et donc concentrée dans le temps, le futur licencié doit s'engager à participer régulièrement aux entraînements (sauf cas de force majeure ou vacances).

Il pourra ainsi profiter au maximum des possibilités qui lui sont données d'optimiser sa progression pour être plus compétitif lors des confrontations avec les autres clubs.

Notre club participe aux compétitions mises en place par la Commission Midi-Pyrénées de Natation Estivale et nous nous devons d'en respecter le calendrier sportif.

Conçues pour eux, ces compétitions sont le reflet de l'implication de vos enfants qui apportent, par leur participation, le souffle nécessaire à la vie de chacune de ces épreuves.

Ce sont ces challenges qui donnent sa raison d'être au club.

Vous noterez, en consultant le calendrier, que vos enfants ne sont pas concernés par toutes les compétitions prévues sur la saison.

En fonction de leur catégorie d'âge, ils seront donc appelés à participer certains dimanches et seront libres les autres.

Aussi, nous vous demandons, dans la mesure de vos possibilités, de tenir compte de ce programme, si vous avez le choix dans l'organisation de vos loisirs.

Nous nous sommes toujours attachés à proposer un enseignement de qualité, dispensé par du personnel diplômé d'état (maîtres nageurs) afin d'atteindre nos objectifs : l'initiation aux quatre nages et l'amélioration des performances.

Nous ne pouvons y parvenir sans une certaine rigueur et le respect des engagements qui vous seront demandés et que vous devez avoir bien à l'esprit lorsque vous inscrirez votre enfant.

Il faut savoir que chaque participation d'un nageur, quelles que soient ses aptitudes, apporte des points à son club.

Comptabilisés en fin de saison, ces points permettent d'établir les classements (départemental, régional ou national), représentatifs de la santé et du dynamisme de chaque association.

Ils ont un rôle non négligeable lors de l'attribution des subventions dont aucune association ne peut se passer.

Donc, pour notre club : Inscription = assiduité aux entraînements
et = participation aux compétitions.

Nous conservons le mode de fonctionnement qui a fait ses preuves en demandant un engagement moral des familles sur la participation des enfants aux compétitions et leur présence régulière aux entraînements.

Nous comptons à nouveau sur votre compréhension et votre collaboration et, en vous remerciant de la confiance que vous voulez bien nous témoigner, nous vous souhaitons une très bonne saison sportive et un bon été.

Le bureau

Renseignements pratiques

Tarifs pour la saison 2011

1 enfant : 97 €, 2 enfants : 169 €, 3 enfants : 226 €
+ un supplément de 20 € par enfant pour une première inscription,
de 10 € la deuxième année

Horaires des entraînements

du 30 mai au 30 juin : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17 h à 18 h 30
du 04 juillet au 31 août : du lundi au samedi de 10 h à 12 h
01 et 02 septembre : programme affiché à la piscine
selon planning des divers groupes d'entraînement

Pièces à fournir avant de débiter l'activité

- le bulletin d'inscription et le règlement intérieur ci-joints, avec la signature conjointe du père et de la mère de l'enfant, valant acceptation des conditions de fonctionnement détaillées sur le bulletin d'inscription et le règlement.
- le programme des compétitions, que vous cocherez selon ses disponibilités (par principe, en s'inscrivant, un enfant s'engage, sauf vacances ou cas de force majeure, à participer à toutes les compétitions qui le concernent).
- un « certificat médical mentionnant l'aptitude à la natation et à la compétition », établi par votre médecin
- l'imprimé de demande de licence, que vous devez signer et nous remettre avant le 14 juin (pour que votre enfant puisse participer à la première compétition du 26 juin à Fleurance).
- la fiche sanitaire complétée
- le chèque de cotisation à l'ordre de la JSG Natation,

Notez bien que, pour des raisons évidentes de sécurité et d'assurance, votre enfant ne pourra commencer les entraînements tant qu'il n'aura pas fourni l'ensemble des documents ci-dessus et principalement le certificat médical.

Merci de votre compréhension.